Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 35 (1955)

Heft: 10

Anhang: [Notre supplément mensuel]

Autor: Chambre de commerce suisse en France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Editorial

Si, à l'heure où nous rédigeons ces lignes, une détente n'est malheureusement pas encore perceptible entre la France et la Suisse dans le domaine des échanges de marchandises, en revanche elle est manifeste dans celui des échanges de personnes.

On se souvient qu'au printemps 1953 le gouvernement fédéral, constatant que la Suisse n'a pas à craindre une immigration massive de main-d'œuvre française, avait donné pour instructions aux cantons de délivrer avec la plus grande bienveillance des autorisations de séjour et de travail aux ressortissants français qui en feraient la demande, dans l'espoir que les autorités françaises suivraient pour les mêmes raisons une politique identique à l'égard des ressortissants suisses désireux de se fixer en France ou d'y poursuivre leur carrière. Ce geste unilatéral vient de recevoir sa réponse et le gouvernement français a fait savoir le 23 août quelles mesures il entend adopter pour faciliter le séjour et l'activité professionnelle de nos concitoyens en France.

Un communiqué publié en Suisse nous apprend ce qui suit : le Suisse résidant depuis plus de cinq ans en France est assuré d'obtenir une autorisation de séjour et de travail. Il obtient aussi l'autorisation de changer de profession. Ses enfants sont assimilés aux Français en ce qui concerne la formation professionnelle. Il bénéficie des dérogations prévues par la loi du 10 août 1932 protégeant la main-d'œuvre nationale, en particulier en ce qui concerne la proportion de main-d'œuvre étrangère employée dans les entreprises françaises. Sa situation, sans être aussi favorable que celle d'un Français « établi » en Suisse, s'en rapproche dans la mesure compatible avec la législation française.

Quant aux nouveaux arrivants et à ceux qui résident en France depuis moins de cinq ans, ils sont mis au bénéfice d'une clause de bienveillance interprétée comme l'obligation, pour les fonctionnaires appelés à statuer sur une demande de carte de travail ou de commerçant, de chercher, non pas des motifs de rejet, mais des motifs d'acceptation. Cette clause s'applique tout particulièrement aux Suisses appelés à faire partie des cadres d'entreprises suisses ou à capitaux suisses en France.

D'autres mesures visent à raccourcir les délais d'instruction des demandes et à faciliter la délivrance et le renouvellement des cartes de travail et des cartes de commerçants.

L'effet de ces dispositions ne peut être immédiat, mais il doit, si les entreprises suisses en France se montrent raisonnables dans leurs demandes de main-d'œuvre suisse et si un effort est fait en Suisse pour engager de nouveaux travailleurs français, contribuer à la longue à rajeunir et à renforcer nos deux colonies.

Nous avons trop déploré, depuis deux ans, la situation qui était faite en France aux ressortissants suisses pour ne pas nous réjouir de tout cœur de l'entente qui est intervenue sur ce plan. Elle est pour une grande part le fruit de l'action courageuse et persévérante qui a été menée, aussi bien en Suisse qu'en France, par M. H. Rothmund, président de la délégation suisse, à qui nous tenons à témoigner notre gratitude.

Chambre de commerce suisse en France



LA VIE ÉCONOMIQUE

FRANCE

Effervescence sur le marché de l'or. - Le marché DU MOIS parisien de l'or vient de connaître, après une longue période de calme plat, une effervescence qui n'est pas encore tout à fait calmée. En quelques séances, le « napoléon » qui valait en juillet 2.500 francs, est passé à 2.960 francs tandis que le cours du lingot de 1 kilogramme s'est élevé de 425.000 à 452.000 francs. La hausse a été particulièrement forte en ce qui concerne le « napoléon ». Ainsi la prime de monnayage, c'est-à-dire la différence entre le prix du kilo d'or sous forme de « napoléon » et le kilo d'or sous forme de lingot, est montée de 2 % jusqu'aux environs de 15 %. D'où il ressort que les acheteurs se sont intéressés surtout aux pièces. L'alerte n'a pas été de longue durée et un certain calme est revenu depuis sur le marché. Les échanges se sont de nouveau rétrécis et les cours sont revenus en arrière. Le « napoléon » ne vaut plus que 2.690 francs et le lingot de I kilogramme que 433.000 francs.

Différentes causes ont contribué à ce réveil subit du marché de l'or. Aussi bien les conflits sociaux que les incertitudes politiques et les événements d'Afrique du Nord ont quelque peu entamé la confiance dans la monnaie. C'est le dernier facteur qui semble avoir joué un rôle d'autant plus déterminant que des capitaux d'origine nord-africaine, pris de panique et cherchant refuge dans la métropole, ent afflué sur le marché de l'or. Il est probable qu'on se trouve en face d'un mouvement essentiellement épisodique, la situation technique du franc demeurant forte, comme l'indique l'évolution favorable de la balance des comptes, l'accroissement des réserves en or et en devises, la stabilité des prix et la renaissance de l'épargne. Une menace sérieuse pour le maintien de l'équilibre économique ne semble devoir se préciser que dans le cas où la situation en Afrique du Nord s'aggraverait sensiblement.

SITUATION La hausse des salaires. — L'agitation sociale qui avait SOCIALE marqué la fin de cet été, est en nette régression. S'il est encore trop tôt pour mesurer exactement l'amplitude de la hausse des salaires qui en résulte, on peut estimer néanmoins que, sauf dans quelques cas isolés, l'augmentation se situe en moyenne entre 5 et 8 % selon les branches et les régions. Le mouvement apparaît comme une correction apportée au seul relèvement des bas salaires qu'avaient entraîné les majorations successives du « salaire minimum interprofessionnel garanti » (S. M. I. G.). Bien que la libre discussion des salaires ait été instituée officiellement dès 1950, c'est pour la première fois que les ouvriers se sont adressés directement aux employeurs, sans passer par le chemin détourné de la pression sur les pouvoirs publics. Serait-ce le retour au régime libéral de fixation des salaires?

Quelles seront les conséquences économiques de cette hausse? Il en résultera sans doute un certain alourdissement des prix de revient industriels, mais il semble qu'en général cette augmentation des charges pourra être absorbée sans trop de difficultés par l'économie qui se trouve en constante expansion.

U. F. P. L'excédent s'installe. - Pour le douzième mois consécutif, les comptes de la France à l'Union européenne de paiements se sont soldés, pour le mois de septembre, par un excédent qui s'est élevé à 16,7 millions de dollars, contre 21,3 millions en août. Ce montant a été de nouveau remboursé à la France dans sa totalité, en dollars, par prélèvement sur les versements en or effectués par ce pays avant le 30 juin 1954 audelà de son quota. Au total, 173,2 millions de dollars ont été remboursés ainsi à la France et sont allés grossir les réserves officielles en or et en devises. Celles-ci ont dépassé dernièrement la somme considérable de 2 milliards de dollars.

Fléchissement des exportations. — Pendant les mois COMMERCE d'août et de septembre, les exportations françaises vers les EXTÉRIEUR pays étrangers ressortent respectivement à 87,8 et 81,9 milliards de francs contre 95,4 milliards en juillet et 94,1 milliards de moyenne mensuelle pour le premier semestre 1955. Mais il semble qu'il s'agit en l'occurrence d'un phénomène accidentel, imputable à des causes passagères, telle que la diminution des exportations agricoles en fin de campagne, et on a de bonnes raisons de penser que le commerce d'exportation continuera d'évoluer favorablement.

mois de l'année se

présentent en aug-

mentation notable sur

celles de la même pé-

riode de 1954. Elles

ressortent à 430 milliards de francs contre

391 milliards. Malheu-

reusement, les dé-

penses s'accroissent

encore plus vite que les recettes et le gou-

vernement s'est vu

dans l'obligation, pour

rétablir l'équilibre de

la Sécurité Sociale, de

donner un nouveau

tour de vis, en rele-

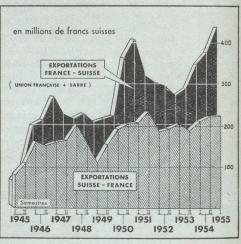
vant le plafond des

(mio. \$)......

cotisations.

SÉCURITÉ Équilibre difficile. — Les recettes de la Sécurité Sociale sociale pour les cinq premiers

GRAPHIQUES DU COM



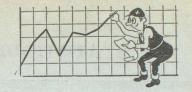
COURS ET INDICES FRANÇAIS Chiffre de l'année précédente Chiffre du mois précédent Dernier chiffre 15 sept. 15 sept. 14 oct. 14 oct. 13 oct. 13 oct. 2.560 87.75 9 sept. 8 oct. août 133 164 août 121 juillet juillet juin 196 septembre 136,5 134,9 septembre 134.6 septembre juin juillet août septembre 142,6 144.1 143 août 13,2 41,4 16,2 41,4 15,8 43 mai juillet août juin 140 207 juillet 130 120 195 juillet août août

+ 16,7

+ 21,3

septembre - 1,3

EN QUELQUES LIGNES



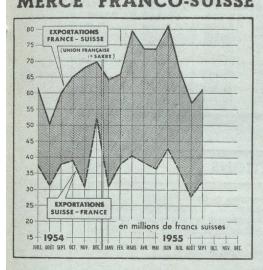
SUISSE

Résultats de septembre. — Comparativement au mois EXTÉRIEUR correspondant de l'année précédente, les importations ont augmenté de 44,9 millions et atteignent 520,3 millions de francs (mois précédent : 506,7 millions), alors que les exportations enregistrent une moins-value de l'ordre de 2,7 millions et totalisent 486,3 millions de francs (mois précédent : 397,9 millions). Le solde passif du mois est donc de 34 millions de francs et celui des trois premiers trimestres de l'année de 623,3 millions (273 millions en 1954).

Par rapport au mois de septembre 1954, les résultats du commerce de septembre 1955 entre la France métropolitaine et la Suisse accusent de fortes baisses particulièrement pour les exportations des produits suivants : du côté suisse, les machines, les résines travaillées et les couleurs d'aniline: du côté français, le froment dénaturé, les légumes frais, les vins en fûts, les gants de peau, les tissus de coton, de soie et de laine, les traits de laine et le chlorure de magnésium.

QUESTIONS Diminution de la durée du travail. - L'alliance des SOCIALES indépendants (parti Duttweiler) a déposé à la Chambre fédé-

MERCE FRANCO-SUISSE



rale une initiative pour la semaine de quarante-quatre heures. Cette initiative. qu'il incombe maintenant au Conseil fédéral puis au Parlement de traiter et de soumettre aux électeurs. a recueilli 60.449 signatures valables.

Recettes en augmentation. - Pour les huit premiers mais de 1955, les recettes douanières ont atteint 515,6 millions de francs, en augmentation de 56,2 millions de francs sur les recettes de la période correspondante de 1954.

Position suisse en septembre. — Le trafic des paiements u. E. P. avec les pays membres de l'U. E. P. fait ressortir pour le mois de septembre un solde actif de 65,6 millions en faveur de la Suisse.

Compte tenu des versements de l'ordre de 6,1 millions, effectués conformément aux accords de consolidation, le crédit de la Confédération à l'U. E. P. atteint 486,6 millions. Le crédit cumulatif est utilisé à raison de 52,4 %.

Suspension des ventes de pièces. - Au début du mois OR d'octobre, la Banque nationale suisse a suspendu, avec effet immédiat, la cession de pièces d'or au public. A la suite de cette mesure, le « Vreneli » a progressé de 28,60 à 30,25 fr. pour revenir ensuite à 29-29,50.

Troisième révision. — A la dernière séance du Parlement, A. V. S. M. le Conseiller fédéral Etter a défini ce que serait la troisième revision de l'A. V. S. En décembre, le gouvernement soumettra aux Chambres un projet tendant à supprimer la limite de revenus, dès le ler janvier 1956, pour l'attribution de rentes transitoires.

75° anniversaire. — Les 30 septembre et ler octobre, UNION SYNDICA l'Union syndicale suisse a fêté le 75e anniversaire de sa fondation.

Aide à l'usine d'Ems. - Après de laborieux débats, ÉCONOMIE l'Assemblée fédérale a adopté le projet d'aide à l'usine d'Ems en le baptisant d'arrêté fédéral concernant des mesures destinées à renforcer l'économie du canton des Grisons par l'octroi d'une aide à la S. A. pour la saccharification du bois à Ems. Ce projet a été accepté par 118 voix contre 13 au Conseil national et 28 voix contre 2 au Conseil des États. Il est soumis au délai référendaire de trois mois.

Accords avec la Finlande. — A Helsinki ont été conclus RELATIONS entre la Suisse et la Finlande deux accords économiques l'un ÉCONOMIQUES concernant les échanges de marchandises, l'autre le règlement des paiements.

Marché des capitaux. — De janvier à septembre de cette FINANCES année, il a été demandé 880 millions au marché des capitaux en regard de 580 millions de francs durant la période correspondante de 1954. Les emprunts étrangers, d'une valeur d'émission de 320 millions pour cette période, ne présentent aucun changement notable par rapport à 1954 cù ils avaient atteint 324 millions. En revanche, la valeur d'émission des emprunts intérieurs a fortement augmenté, étant de 417 millions de francs contre 211 millions en 1954. Toutefois dans le montant précité figurent des emprunts de conversion.

Compte tenu des remboursements et des émissions d'actions le marché suisse des capitaux a eu, dans les trois premiers trimestres de cette année, à fournir 0,5 milliard de francs de plus qu'au cours des trois premiers trimestres de 1954.

COURS	ET IN	DICE	ES SUI	SSES		
	Dernier chiffre		Chiffre du mois précédent		Chiffre de l'anné précédente	
Cours pièce or 20 fr. s	19 oct. septembre	29,15 1,12 451	20 sept. 20 sept. août	1,141/4	21 oct. 21 oct. septembre	
(100 = satisfaisant) Ind. prix de gros (1939 = 100). Ind. prix à la consommation	2º trim.	131 215,6	let trim.	131 215,1	2º trim. septembre	128 215,1
(1939 = 100)		173,1	août	172,8	septembre 2e trim.	172,0 115.1
Marchandises transportées C. F. F. (mio. de t.)	août	1,9	juillet	2,0	août	
Voyageurs (millions) Ind. import. (1938 = 100) Ind. export. (1938 = 100)	septembre	17,8 168 177	juillet août août	16,6 163 146	août septembre septembre	155
Solde mensuel à l'U. E. P. (mio. \$)						+ 11,2

STATISTIQUES FRANCO-SUISSES

Commerce de la France et de la Suisse avec les pays étrangers (d'après les statistiques douanières française et suisse)

	(en m	FRANCE + SARRE illions de francs fra	SUISSE (en milliers de francs suisses)				
	Importations	Exportations	Solde	Importations	Exportations	S	olde
Moy. mens. 1953 Total 1954	91.078 1.110.775	73.866 965.674	- 17.212 - 145.101	422.557 5.591.597	430.384 5.271.518	+	7.827
Moy. mens. 1954.	92.564	80.472 85.180	- 12.092 - 1.185	465.966 449.546	439.293	Ξ	26.673 65.51
Janvier 1955	103.627 106.856	91.073 89.613	- 12.554 - 17.243	482.763 562.111	429.849 474.226	=	52.91 87.88
Avril 1955	113.792 103.509	106.325 95.762	- 7.467 - 7.747	536.590 508.894	439.404 444.309	_	97.18 64.58
Juin 1955 Juillet 1955	109.398 93.816	96.698 95.413	- 12.700 + 1.597	548.365 530 392	475.836 489.400	_	72.52 40.99
Août 1955	100.948 94.654	87.851 81.908	$\begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	506.708 520.327	397.893 486.287	_	108.8 34.0

Commerce franco-suisse (d'après les statistiques douanières suisses)

	FRANCE + SARRE (en milliers de fr. s.)			OUTRE-MEB (en milliers de fr. s.)			TOTAL (en milliers de fr. s.)		
	Exporta-	Importa-	Balance	Exporta-	Importa-	Balance	Exporta-	Importa-	Balance
	tions de	tions en	commerciale	tions de	tions en	commerciale	tions de	tions en	commerciale
	Suisse	Suisse	française	Suisse	Suisse	française	Suisse	Suisse	française
Moy. mens. 1953. Total 1954. Moy. mens. 1954. Janvier 1955. Février 1955. Mars 1955. Avril 1955. Mai 1955. Juin 1955. Juillet 1955. Août 1955. Septembre 1955.	30.960	47.102	+ 16.142	4.140	2.160	- 1.980	35.100	49 .261	+ 14.161
	395.076	700.939	+ 305.863	51.718	25.600	-26.118	446.794	726 .539	+ 279.745
	32.923	58.412	+ 25.489	4.310	2.133	- 2.177	37.233	60 .545	+ 23.312
	27.401	61.296	+ 33.895	3.881	2.997	- 884	31.282	64 .293	+ 33.011
	33.559	63.668	+ 30.109	4.489	2.390	- 2.099	38.048	66 .058	+ 28.010
	36.508	76.493	+ 39.885	3.955	2.875	- 1.080	40.463	79 .386	+ 38.995
	34.605	69.892	+ 35.287	3.895	3.897	+ 2	38.500	73 .789	+ 35.289
	29.446	71.416	+ 41.970	3.608	2.467	- 1.141	33.054	73 .883	+ 40.829
	37.878	78.051	+ 40.173	4.658	2.699	- 1.959	42.536	80 .750	+ 38.214
	31.405	66.097	+ 34.692	4.621	1.338	- 3.283	36.026	67 .435	+ 31.409
	24.917	56.469	+ 31.552	3.474	1.030	- 2.444	28.391	57 .499	+ 29.108
	28.320	59.738	+ 31.418	4.183	1.589	- 2.595	32.503	61 .327	+ 28.823

CALENDRIER DES FOIRES ET EXPOSITIONS

Paris	1er au 20 novembre 1955	Salon de l'enfance, de la jeunesse et de la famille.
Paris	5 au 14 novembre 1955	Salon international de l'emballage, de l'embouteillage, condition nement, manutention, présentation et technique de distribution
Paris	5 au 14 novembre 1955	Salon de l'équipement des industries et commerces de l'alimen- tation.
Paris	5 au 14 novembre 1955	Salon international de l'équipement laitier.
Dijon	5 au 20 novembre 1955	Foire-exposition.
Paris	10 au 21 novembre 1955	Salon de l'équipement hôtelier.
Zurich	14 au 19 novembre 1955	Semaine suisse d'exportation pour les industries de l'habillement
Paris	3 au 12 décembre 1955	Salon de la chimie et des matières plastiques.
Genève	8 au 18 mars 1956	Salon international de l'automobile.

Nous rappelons que les bureaux de la Chambre de commerce suisse en France sont ouverts : de 14 h. 30 à 17 heures, samedi excepté

Nous prions instamment nos membres de se conformer à cette consigne afin de faciliter la tâche de nos services particulièrement chargés en cette période de l'année.